

COMMUNE DE WOLUWE-ST-PIERRE
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 BRUXELLES

V/Réf : pu DW/DW/s1237
N/Réf. : AVL/ah/WSP-2.122/s522
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 327 / angle avenue Jules César.
Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation des appartements sous
combles et l'ajout de deux lucarnes en toiture.
(Dossier traité par D. Warnant)

-
Suite à votre courrier du 7 juin 2012 sous référence, réceptionné le 12 juin, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 27 juin 2012.

Le dossier concerne un immeuble d'angle situé dans la zone de protection de la maison Gombert, située au n° 333 de la même avenue. La demande concerne principalement l'ajout de deux lucarnes de taille importante en toiture.

Selon la Commission les travaux n'auront que peu d'impact sur la maison classée ou sur les perspectives depuis l'avenue de Tervueren. L'installation de grandes lucarnes dans la toiture courbe ne mettra cependant pas l'immeuble d'angle en valeur. Ces dispositifs devraient être réduits.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U.